

REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

2 jours (à titre indicatif)

ASSURER SON RÔLE DE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

Créés par les ordonnances Macron du 22 septembre 2017, les représentants de proximité ont commencé à apparaître dans de nombreuses entreprises. Leur vocation est d'incarner la représentation du personnel au plus près du terrain, et de contribuer au dialogue entre salariés, CSE et management, notamment en matière de santé, sécurité et conditions de travail. La loi reste cependant très imprécise quant à leur nombre, leur rôle, leur modalités de désignation, de fonctionnement et leurs attributions. C'est donc aux partenaires sociaux, via un accord d'entreprise, qu'il revient de définir les missions et le périmètre d'intervention de ces nouveaux représentants du personnel. Une fois désignés, les représentants de proximité doivent en outre faire preuve d'assertivité, afin de "trouver leur place" et jouer pleinement leur rôle aux côtés du CSE et des managers

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

OBJET ET PRINCIPAUX APPORTS DE LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL RELATIVE AU DIALOGUE SOCIAL

- › Promotion de la négociation collective d'entreprise et exigence d'accords majoritaires
- › L'agencement des normes de droit du travail
- › L'instance unique : le CSE

LES POINTS-CLÉS CONCERNANT LE CSE

Échanges et questionnement

- › Principales attributions
 - en matière économique
 - en matière de santé, sécurité et conditions de travail
 - en matière de gestion des œuvres sociales
- › Exercice du mandat au CSE
 - heures de délégation, locaux, déplacements, modes de communication
- › Fonctionnement du CSE
 - réunions, commissions, moyens financiers

LES SPÉCIFICITÉS DU MANDAT DE REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ

Échanges et retour d'expériences

- › Missions et moyens déterminés par accord collectif
- › Un représentant potentiellement isolé de ses pairs
- › Un rôle de "facilitateur" au plus proche des salariés et du management local
- › Des moyens propres souvent limités, mais le support du CSE dont il est le relais

PRÉVENTION DES RISQUES ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Échanges et questionnement

- › Notion de risque professionnel
- › Typologie des risques
- › Les principes généraux de prévention
- › Recensement et évaluation des risques : le DUERP
- › Participation aux visites d'inspection et enquêtes
- › Le concept de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

Simulation

LES AUTRES MISSIONS POSSIBLES POUR LE REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ

Échanges et retour d'expériences

- › Relayer les questions, difficultés ou attentes (à l'égard du CSE ou du management) ; être à l'écoute
- › Assister/conseiller les salariés face à certaines situations : discrimination, harcèlement, danger, entretien préalable...

DÉVELOPPER SON ASSERTIVITÉ POUR PROMOUVOIR SON RÔLE ET RENFORCER SON EFFICACITÉ

Échanges et questionnement

- › Respecter pour être respecté
- › S'affirmer calmement : les clés d'une communication utile
- › Exprimer une opinion divergente

Simulation

OBJECTIFS

- Incarner la représentation du personnel au plus près du terrain et assurer une interface efficace entre salariés et CSE, et entre salariés et management local.
- Intégrer dans ses pratiques le rôle et les moyens d'action dévolus aux représentants de proximité (en référence aux termes de l'accord qui les institue).
- Déceler les situations professionnelles anormales, à risque voire délétères pour participer à la démarche de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.
- Développer un comportement assertif pour gagner en efficacité dans un contexte décentralisé.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Des mises en situation inspirées des situations particulières partagées par les participants

PROFIL DES PARTICIPANTS

Représentants de proximité

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YPRO
Formacode : 33029 /
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.